

Amendement au préavis n° 07/2025 « Budget 2026 »

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Lors de la préparation des annonces à la Caisse de Pension pour les nouveaux salaires 2026 de nos employés, la Municipalité s'est rendu compte d'une erreur dans les salaires du personnel de l'UAPE, Rubrique 511.

Etant donné que cette erreur est non négligeable et que nous ne souhaitons pas mettre dans l'embarras la future Municipalité, nous souhaitons amender notre budget 2026 comme ci-dessous :

Compte		Montant selon préavis	Montant après amendement
511.301.0	Traitement du personnel	274 721	295 708
511.303.0	A.V.S. - A.I. - A.C.	25 069	26 998
511.304.0	Caisse de pension	23 082	23 297
511.305.0	Assurances maladie et accidents	11 321	12 192
	Total	334 193	358 195
	Montant de l'ajustement		24 002

En cas d'acceptation de cet amendement, il convient de signaler que le résultat attendu au budget 2026 se situera à – 185'279.— et que la marge d'autofinancement calculée au budget diminuera également de CHF 24'002.— et se trouvera donc à CHF 64'104.--.

En espérant que cette proposition reçoive un écho favorable, recevez, chère Présidente, chères Conseillères et chers Conseillers, nos meilleures salutations.